Fiche pédagogique N. 9

ACCUEILLIR LA PETITE ENFANCE

PROGRAMME ÉDUCATIF POUR LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

Les principes de base

Dans cette fiche:

LE PARTENARIAT ENTRE LE SERVICE DE GARDE ET LES PARENTS EST ESSENTIEL AU DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE L'ENFANT

- Les parents, premiers éducateurs de leur enfant
- Des pistes d'action porteuses pour créer un partenariat avec les parents
- En conclusions...



Les 5 principes de base:

- Le partenariat entre le service de garde et les parents est essentiel au développement harmonieux de l'enfant.
- ☆ Chaque enfant est unique.
- L'enfant est l'acteur principal de son développement.
- 'L'enfant apprend par le jeu.
- Le développement de l'enfant est un processus global et intégré.

Les cinq principes de base découlent des fondements théoriques vus précédemment:

L'humanisme, l'approche écologique, la théorie de l'attachement, l'apprentissage actif et accompagné.

Ils sont mis en oeuvre en relation avec les dimensions de la qualité éducative et le processus de l'intervention éducative.

LE PARTENARIAT ENTRE LE SERVICE DE GARDE ET LES PARENTS EST ESSENTIEL AU DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE L'ENFANT

Pour lui donner toute son importance, le partenariat entre le SDG et les parents devient le premier principe de base et teinte précieusement les quatre autres principes de base.

Le partenariat se définit par le travail conjoint de la RSG et de la famille, afin d'atteindre des objectifs communs. Les relations reposent sur les responsabilités, les prises de décisions partagées, la confiance mutuelle et le respect.

Selon plusieurs recherches, le partenariat établie entre le SDG et les parents n'a que des effets positifs sur l'ensemble des partenaires incluant bien sur, les enfants.

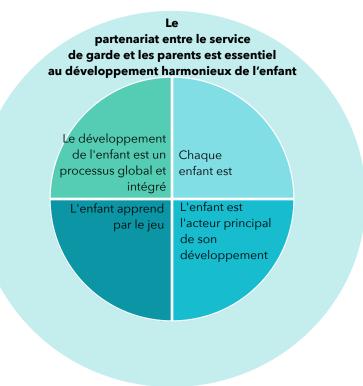
Les parents laissent avec confiance leur enfant aux soins d'une personne extérieure à la famille, s'ils la considèrent

comme leur partenaire privilégiée dans l'éducation de leur enfant. Ils renseignent la RSG sur leur enfant, à ce qu'il est déjà comme personne, a ce qui le réconforte, a ce qu'il aime et a ce qui lui fait peur et l'insécurise. Graduellement, à mesure que leur confiance envers la RSG se construit, ils vont décrire les rituels de la maison et les événements qui y sont vécus, ce qui contribuent à la mise en place d'interventions individualisées et adaptées à l'enfant.

Cette relation constructive et positive soutient les interventions auprès de l'enfant, facilite la continuité, la cohérence et l'aide à se sentir en sécurité avec les adultes responsables de lui.



Figure-Les principes de base



Les parents, premiers éducateurs de leur enfant

Lorsque la RSG accueille un nouvel enfant, elle accueille

également ses parents, ses grands-parents et les membres de la famille élargie, qui jouent un rôle central dans son éducation. Ces personnes sont celles qui ont le plus d'importance pour lui. Avec le urs croyances et le urs comportements, elles influencent son développement en façonnant directement son expérience. Le rôle des parents et de la RSG comportent plusieurs similitudes puisque qu'ils sont amené à lui donner des soins, à veiller à sa santé et à sa sécurité tout en soutenant son développement global.

Toutefois le rôle de la RSG demeure professionnelle, contrairement aux parents, tout en étant engagée auprès de l'enfant, elle doit garder une certaine distance émotionnelle. Elle répond aux besoins de chacun des enfants avec impartialité et sans discrimination, dans un contexte de groupe.

Les parents de leurs côté, ont une responsabilité durable de tous les instants envers leur enfant. Ils interviennent auprès de lui sur une base individuelle, le plus souvent spontanément, sans obligation d'impartialité, mais avec un intensité affective caractéristique de ce lien irremplaçable. Demeurer professionnel dans sa relation avec les parents implique pour la RSG de respecter les limites de son rôle et de prendre les initiatives nécessaires pour faire de l'éducation de l'enfant un projet commun avec ses parents.

Des pistes d'action porteuses pour créer un partenariat avec les parents

- 1. Reconnaitre les connaissances et l'expertise de l'autre
- 2. Favoriser une communication bidirectionnelle
- 3. Partager le pouvoir et les prises de décision
- 4. Reconnaitre et respecter la diversité
 - 5.Créer des réseaux élargis de soutien autour des famille

En conclusion...

La création d'un partenariat entre le SDG et les parents est primordiale dans l'établissement d'une relation affective et sécurisante pour l'enfant et il contribue à devenir un facteur de protection pour lui. Ce premier principe de base est essentiel au développement harmonieux de l'enfant.

Source: MINISTÈRE DE LA FAMILLE, Accueillir la petite enfance, Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance. 2019